



Le Sport Adapté

pour les personnes en situation de handicap mental ou psychique.



46 000 licenciés

Depuis 40 ans, la Fédération Française du Sport Adapté, dans le cadre de ses missions, permet à ses licenciés et à toutes personnes en situation de handicap mental ou psychique (quel que soit le degré de leurs déficiences), **de s'intégrer et de s'épanouir dans notre société par le biais de la pratique sportive en compétition ou en loisir.**

Présente au sein de toutes les grandes régions françaises, la FFSA compte **46 000 licenciés** et offre la possibilité de pratiquer **près de 50 disciplines sportives.**

L'athlétisme, la natation, le tennis de table et le football sont, à ce jour, les activités dominantes de la fédération. Les **activités motrices**, disciplines spécifiques de la FFSA, s'adressent particulièrement aux licenciés les plus en difficulté, soit **près de 8 000 pratiquants.** De nouvelles activités telles que le handball, le rugby et le golf prennent également place dans les calendriers fédéraux.

Comme tous les sportifs

Les licenciés de la FFSA vivent le sport comme une pratique stimulante, ludique, riche de possibilités.

Que ce soit dans une orientation compétitive ou de loisir, **les valeurs de partage mais aussi de valorisation personnelle sont au cœur de leur engagement sportif.**

Pour les pratiquants en sport adapté, la performance résulte à la fois d'une optimisation des ressources physiques et psychiques due à l'apprentissage et l'entraînement d'un savoir-faire minutieux et patiemment mis en œuvre.

La reconnaissance sociale

La participation à des rencontres de loisirs sportifs ou à des championnats locaux, nationaux et internationaux est un support majeur pour favoriser la reconnaissance sociale de ces sportifs singuliers.

Cela permet de trouver des outils indispensables pour façonner une estime de soi positive et valorisante.

La Fédération Française du Sport Adapté se présente comme un **lieu d'expériences multiples favorisant la connaissance et la reconnaissance de tous ses pratiquants dans la société.**



Chiffres-clés

- **1 000** clubs
- **114** comités régionaux et départementaux
- **46 000** sportifs licenciés à l'année
- **150 000** pratiquants
- **1 800** rencontres organisées par an
- **8 000** participants aux différentes manifestations en activités motrices
- **5 000** participants aux championnats de France
- **100** stages de formation par an
- **Plus de 50** disciplines sportives

Transcender l'épreuve du regard

Pour la Fédération Française du Sport Adapté, "faire vivre son corps au travers des activités physiques" est pour ses pratiquants, une expérience essentielle pour s'épanouir au monde.

La situation de handicap mental ou psychique n'annule pas la capacité d'agir pour ceux qui sont considérés trop souvent comme "incapables de..."

Changer le regard des autres est au centre de l'éthique et de la philosophie de la FFSA. Au travers d'une activité physique et sportive, le corps devient source de plaisir et d'équilibre pour la personne en situation de handicap mental ou psychique.



"Le sport adapté a été une thérapie. Il m'a permis d'avoir confiance en moi. Aujourd'hui, je n'ai plus honte de parler de ma maladie. Je veux montrer un chemin aux autres ; qu'une personne différente peut s'en sortir grâce au sport adapté."

Pascal Pereira Leal, numéro 1 mondial en Tennis de table (2012), médaillé de bronze aux Jeux Paralympiques de Londres 2012.



La FFSA est membre du Comité Paralympique et Sportif Français



Les 4 domaines d'action de la FFSA

Le fonctionnement fédéral s'organise autour d'actions visant :

- 1** Une offre sportive toujours plus abondante et variée, plus sécuritaire et mieux adaptée :
 - Meilleure connaissance des licenciés.
 - Adaptation toujours plus affinée des disciplines sportives au handicap.
- 2** À agir sur l'environnement immédiat du sportif :
 - Sensibilisation des familles.
 - Structuration, équipement et renforcement du tissu associatif.
 - Information des professionnels, des établissements, des médecins, des entraîneurs.
- 3** La défense des droits des sportifs en situation de handicap mental ou psychique et l'amélioration des conditions dans lesquelles sont mises en œuvre les activités physiques et sportives :
 - Sensibilisation du public par des actions de communication appropriées.
 - Informations, propositions auprès des Pouvoirs Publics, du législateur, des représentations syndicales pour une prise en compte la plus large possible de la spécificité de la personne handicapée mentale.
 - Réflexion et travail visant notamment des objectifs d'éducation motrice, de performance, de qualité de vie et de santé.
 - Signature de conventions avec les fédérations sportives visant à favoriser l'intégration des sportifs en clubs "ordinaires."
- 4** À favoriser la mise en acte d'une politique de formation d'études et de recherches, visant à la connaissance et à la compréhension des problématiques de la personne en situation de handicap mental et psychique, dans son rapport au monde avec :
 - Un organisme national de formation favorisant l'acquisition de diplômes professionnels dans le champ de l'enseignement, l'animation, l'entraînement et l'encadrement des activités physiques adaptées ainsi que l'évolution des compétences des professionnels impliqués.
 - Une commission nationale permanente d'études et recherches regroupant des professionnels des activités physiques et du handicap, et des universitaires autour de projets d'études indispensables à la connaissance de la personne en situation de handicap.



"La natation est mon exutoire. Cela me permet de m'évader et de me changer les idées."

Alicia Mandin, championne du Monde du 50 m brasse (2007) et finaliste du 100 m brasse aux Jeux Paralympiques de Londres 2012.

Des manifestations sportives

Notre calendrier de manifestations sportives recense 150 rencontres par an dans toutes les disciplines :

En régional et départemental : de multiples événements sont organisés par chaque comité.

En national : 22 championnats de France (Cross, Tir à l'Arc, Tennis de table, Athlétisme, Football à 7 et à 11, Pétaque, Sport boules, Sport Adapté Jeunes, VTT, Basket-ball, Badminton, Judo, Natation, Ski, Lutte, Escalade, Equitation, Tennis et Canoë-Kayak).

En international : participation de l'Equipe de France Sport Adapté aux Global Games (tous les 4 ans), aux Championnats d'Europe et du Monde en athlétisme, basket-ball, tennis de table, natation et football. Les sportifs déficients intellectuels ont réintégré les Jeux Paralympiques depuis les Jeux de Londres dans trois disciplines (athlétisme, natation et tennis de table).

Une visibilité et une notoriété exceptionnelles

- Visibilité locale, nationale et internationale.
- Sur le web : le site Internet de la FFSA, Facebook et Twitter.
- Nos publications : Sport Adapté Magazine, les Cahiers du Sport Adapté et FFSA La News.
- Opération de communication : plan médias, relations presse.
- Visibilité locale à chaque opération.
- Opérations spécifiques : bâtissons ensemble des services personnalisés pour tous publics : créations d'emploi, rencontres sportives mixtes (personnes handicapées et personnes valides), soutien aux ESAT.

Service formation *Trans'Formation*

Organisme National de formation de la FFSA, il a pour ambition d'accompagner en formation les intervenants des associations affiliées à la FFSA et les professionnels du champ médico-social, de la santé mentale, de l'aide sociale à l'enfance et de la réinsertion sociale.

3 grands domaines :

Formations diplômantes
DEJEPS APSA (Diplôme d'Etat de la Jeunesse de l'Education Populaire et du Sport, mention Activités Physiques et Sportives Adaptées - Diplôme de niveau III), un CQP en sport adapté (en voie de création), des diplômes fédéraux (animateur, initiateur, entraîneur, attestation de qualification).

Des thématiques pour innover, créer et partager en équipe
Ateliers activités artistiques et expression, autisme, santé mentale, projet de soin, médiations corporelles, enfance et adolescence, polyhandicap et déficience intellectuelle sévère, vieillissement des personnes handicapées mentales.

Des formations en "intra"
À partir d'une analyse des besoins, des objectifs et des contraintes d'une institution spécialisée. Formations sur mesure se déroulant directement sur le site.

Pour plus d'informations : <http://transformation.ffsa.asso.fr>

FFSA

9, rue Jean Daudin
75015 Paris
Tél. : 01 42 73 90 00
Fax : 01 42 73 90 10

@ www.ffsa.asso.fr

f /ffsportadapte

t @FFSASportAdapte

YouTube FFSASportAdapte

Partenaires institutionnels



CNDS
CENTRE NATIONAL
POUR LE
DÉVELOPPEMENT
DU SPORT

MAIRIE DE PARIS

Partenaires officiels



Partenaires associés et fournisseurs officiels

